



# 30<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU RIOB

## BILAN DE LA 12<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MONDIALE

RESSOURCES EN EAU ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES :  
QUELLE GESTION RÉSILIENTE DANS LES BASSINS ?

6-10 octobre 2024  
Bordeaux, France



Avec le soutien de :



Autorités invitantes :



Partenaire :



# SOMMAIRE

<b>I. Introduction</b>	3
Passation de la Présidence du RIOB	4
Atelier	4
Place à l'action !	5
Projets	5
<b>II. Sessions de haut niveau sur la gestion des ressources en eau</b>	6
<i>A. Financer la gestion des ressources en eau à l'échelle des bassins</i>	6
<i>B. Agriculture et gestion des ressources en eau à l'échelle des bassins</i>	7
<b>III. Sessions thématiques</b>	8
1. La coopération internationale et transfrontalière au service de la gestion de bassin	8
2. Le double défi de restaurer et maintenir la qualité de l'eau	9
<i>A. Bon état écologique des eaux</i>	9
<i>B. Coopération transfrontalière et gestion de la qualité des eaux</i>	10
<i>C. Agriculture et qualité des eaux</i>	10
3. Pénurie d'eau : planifier et outiller la gestion quantitative des ressources en eau au niveau du bassin	11
4. Outils et mesures d'adaptation aux changements climatiques	12
<i>A. Réconcilier petit et grand cycles de l'eau : stratégie à l'échelle du bassin pour la réutilisation des eaux usées et des autres ressources en eau non-conventionnelles pour la sécurité hydrique</i>	12
<i>B. Données et informations pour l'adaptation au changement climatique dans les bassins</i>	13
<i>C. Intégration des Solutions fondées sur la Nature pour l'adaptation au changement climatique dans les bassins</i>	14
5. Relever le défi de l'adaptation au changement climatique : l'intérêt d'une bonne gouvernance de bassin	14
<b>IV. Le RIOB en bref</b>	16



# I. Introduction

La 12ème Assemblée Générale du RIOB s'est illustrée comme une édition très spéciale : la célébration des 30 ans du RIOB, à Bordeaux, dans le contexte de l'anniversaire des 60 ans de la Loi sur l'Eau en France, à l'origine des Agences de l'Eau en charge de la gestion de bassin.

Cette Assemblée a réuni des représentants d'administration nationales, d'organismes de bassin (nationaux et transfrontaliers), d'institutions techniques, de commissions régionales, de bailleurs de fonds, d'agences des Nations

Unies et d'autres acteurs majeurs intéressés par la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l'échelle des bassins hydrographiques.

Le RIOB a eu le plaisir d'organiser cette édition en partenariat avec les Agences de l'Eau Françaises (et en particulier l'Agence de l'Eau Adour-Garonne), la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), ainsi que le Ministère français de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques.



Origines géographiques des organisations représentées



La gestion de bassin est mise en avant comme une priorité politique par le Ministre de l'hydraulique et de l'assainissement du Sénégal, Dr. Cheikh Tidiane Dieye, représentant la co-présidence sénégalais de la Conférence des Nations Unies sur l'Eau de 2026.

La passation de la Présidence du RIOB a été réalisée : de Son Excellence Nizar Baraka, Ministre de l'Equipement et de l'Eau du Maroc, vers Son Excellence Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques de France, représentée par Mme Barbara Pompili, Envoyée spéciale de la Présidence de la République française pour le One Water Summit, Conseillère spéciale à l'International au Secrétariat général à la planification écologique.



Passation de la Présidence mondiale du RIOB du Maroc (Monsieur Nizar Baraka) à la France (Madame Barbara Pompili)

## Passation de la Présidence du RIOB



### Discours de SE M. Nizar Baraka

« Cette Assemblée Générale constitue un moment fort puisqu'elle coïncide avec le 30ème anniversaire du RIOB ; il s'agit donc de trois décennies de travail laborieux pendant lesquelles le RIOB a développé et mis en œuvre des activités, des projets et des initiatives visant à accompagner les bassins et à promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau à leur échelle ».



### Discours de SE Mme Agnès Pannier-Runacher

« La GIRE permet de mieux coordonner les usages, de mieux optimiser les ressources, et ainsi de mieux préserver les écosystèmes. Grâce au RIOB, nous pouvons mettre en réseau les organismes gestionnaires de bassin, et ainsi mieux partager vos connaissances et votre savoir-faire. Tout cela au nom d'un seul objectif : une gestion durable de nos ressources en eau, au service de l'intérêt de nos concitoyens ».

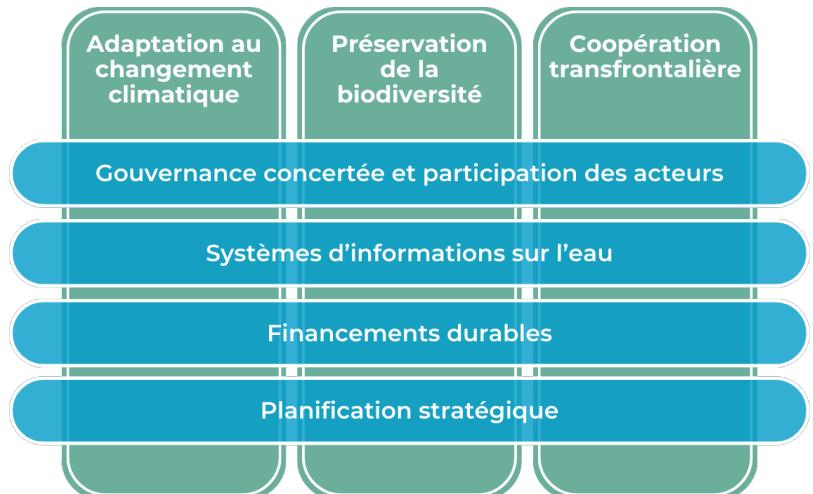
## Atelier

**Améliorer la cohérence des politiques de l'eau et de la biodiversité, des villes aux bassins :**  
Cet atelier visait à renforcer la cohérence des politiques de l'eau et de la biodiversité, en réunissant des experts pour échanger sur les pratiques de gouvernance et les mesures de mise en œuvre à différents niveaux. Après une introduction sur les enjeux européens et locaux, la première session a porté sur le rôle des parties prenantes (public, privé, citoyens) dans la gestion de l'eau et de la biodiversité. La seconde session s'est intéressée aux types de mesures (méthodes, outils, financement) mobilisables pour lier les deux thématiques. Des retours d'expériences européens et internationaux ont illustré les propos.

**Gouvernance de l'eau GOVAQUA :** L'atelier GOVAQUA a réuni plus de 80 experts pour échanger sur les pratiques innovantes en gouvernance de l'eau et l'évaluation des systèmes de gouvernance. Parmi les sujets clés : le développement de l'outil d'évaluation GOVAQUA et des solutions participatives et numériques pour renforcer la résilience de l'eau en Europe. Des échanges interactifs ont permis aux participants de partager des retours et des applications concrètes pour une gestion durable des ressources en eau.

## Place à l'action !

Le nouveau Plan d'action du RIOB, adopté en session statutaire au cours l'Assemblée Générale, comprend 3 grandes priorités thématiques et 4 leviers d'action à l'échelle des bassins :



Plan d'action 2024 - 2027

## Projets

### Peer-to-Peer (« Appui aux Organismes de Bassin et échanges entre pairs ») :

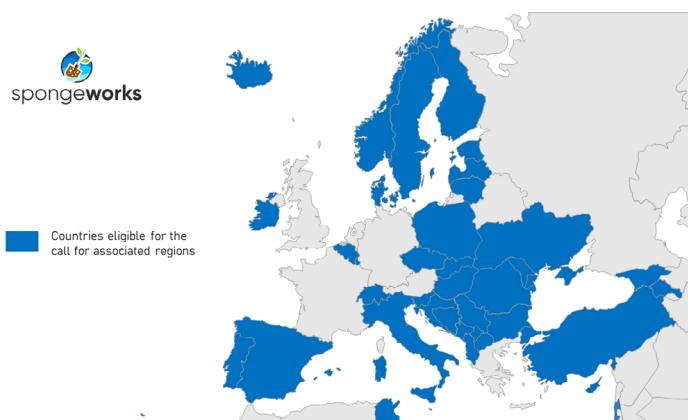
Dans le cadre de ce projet financé par la Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA), l'événement a permis d'identifier les duos de partenaires les plus pertinents pour les échanges d'expériences entre organismes de bassin nationaux et transfrontaliers du monde entier.



Signature le 7 octobre à Bordeaux de l'accord de partenariat entre le RIOB et le RAOB pour la mise en oeuvre du projet Peer-to-Peer

**SpongeWorks :** Ce projet financé par l'Union Européenne et piloté par l'Université Gottfried-Wilhelm-Leibniz de Hanovre et Deltares a lancé son appel à propositions pendant l'Assemblée. L'appel à propositions est destiné aux autorités régionales associées et aux organismes de bassin désireux de développer des mesures et stratégies éponges sur leurs territoires. Les lauréats pourront obtenir un soutien de 100.000€ maximum.

Candidatez ici :  
<https://ow.ly/ZUOz50UgMHS>



## II. Sessions de haut niveau sur la gestion des ressources en eau

### A. Financer la gestion des ressources en eau à l'échelle des bassins

**Avec :** les Ministres en charge de l'eau en Côte d'Ivoire et au Bénin, l'Envoyé spécial pour l'eau de la Finlande, ainsi la [Commission mondiale sur l'économie de l'eau](#) (GCEW), la Banque Mondiale, de l'UNESCO et de la Commission européenne (DG INTPA).



M. Henk Ovink,  
Directeur exécutif,  
Commission  
mondiale sur  
l'économie de l'eau



« Regarder l'économie à travers le prisme de l'eau, et non l'eau à travers le prisme de l'économie ».

### SOLUTIONS

#### ■ Divers mécanismes de financement proposés :

- **Combinaison de financements nationaux** (grâce à une loi établissant des taxes et subventions publiques en Côte d'Ivoire par exemple) et de financements **externes** grâce à la coopération internationale.



- **Combinaisons de financements publics et privés** (cas de l'UE avec le [Global Gateway](#)), utilisation de dépenses publiques pour mobiliser des fonds privés et rassembler différents acteurs des secteurs économiques et de la société civile. Selon la [Banque Mondiale](#), le secteur de l'eau pourrait s'inspirer des succès du secteur de l'énergie en matière d'attraction de financements et d'effet de levier des fonds publics pour attirer les investissements privés.



- **Établissement de partenariats** entre la [Commission européenne](#) et des institutions financières telles que la Banque mondiale.



- **Mécanismes de financement durable** grâce à des redevances sur l'eau et à des tarifications adaptées (principe du pollueur-payeur / usager-payeur) assurant aux organismes de bassin une autonomie financière suffisante pour le plein exercice de leur mandat.



■ Rechercher l'effet levier d'une mobilisation financière intersectorielle, dépassant la communauté des seuls acteurs de l'eau pour associer les autres secteurs qui dépendent de cette ressource, comme le recommande la Finlande en prenant l'exemple de la Fondation du lac Vesijärvi.

■ Intégrer les questions relatives au financement de la gestion de l'eau au cadre plus large de la politique étrangère, des politiques de développement et de maintien de la paix et de la stabilité, comme le fait la Finlande.

- Rappeler, comme le Programme Hydrologique International de l'UNESCO, que le financement ne doit pas uniquement cibler des grandes infrastructures hydrauliques. **Le renforcement des connaissances scientifiques doit aussi être une priorité de financement.** Cette agence de l'ONU y contribue pour une gestion plus efficace de l'eau à l'échelle des bassins, et en particulier des bassins transfrontaliers

## B. Agriculture et gestion des ressources en eau à l'échelle des bassins

**Avec :** Vice-Ministres chargé de l'eau de Chine et d'Arménie, Secrétaire d'Etat d'Espagne, FAO, IW:LEARN.



M. Hugo Morán Fernández, Secrétaire d'Etat pour l'Environnement, Ministère de la transition écologique et du défi démographique, Espagne.



« Pour s'adapter aux changements climatiques, il faut repenser aux droits acquis de concession d'eau ».

## SOLUTIONS

- Déployer des solutions technologiques et techniques (systèmes d'irrigation plus efficents, pratiques agro-écologiques, récupération de l'eau en pisciculture, réutilisation des eaux usées et plus largement économie circulaire en agriculture), comme en Espagne ou en Arménie avec l'appui de subventions aux initiatives locales, et comme recommandé par le projet IW:LEARN, constitue une partie de la solution, mais une partie seulement.
- Planifier et encadrer (par des cadres juridiques, institutionnels, de gouvernance et des normes) les efforts de réduction des consommations d'eau en agriculture au niveau étatique et à l'échelle du bassin sera aussi nécessaire pour un engagement collectif de tous les usagers de l'eau. La Chine a par exemple instauré des plafonds de consommation d'eau à ces échelles et un contrôle des quantités d'eau prélevées pour améliorer l'efficience des usages de l'eau.
- Intégrer dans les politiques nationales et dans les plans de bassin les outils et méthodologies régionales (tels que ceux développés pour la mise en oeuvre de la Directive Cadre sur l'Eau - DCE, valables bien au-delà des pays de l'Union Européenne, avec l'exemple de l'Arménie) ainsi que les recommandations des agences onusiennes compétentes (comme la FAO qui a produit 18 directives pour une gestion durable des ressources en eau dans les différents domaines de l'agriculture, de la sylviculture et des pêcheries) pour limiter l'impact négatif de l'agriculture sur la qualité de la ressource en eau et assurer un équilibre entre offre et demande en eau pour l'agriculture.
- Renforcer les bases de données sur l'eau et les sols ainsi que les systèmes d'information : cette connaissance est un élément essentiel pour établir un diagnostic commun du territoire et déterminer les évolutions de la gestion de l'agriculture.

### III. Sessions thématiques

#### 1. La coopération internationale et transfrontalière au service de la gestion de bassin

**Avec :** Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal, Commission internationale pour la protection du Danube, Initiative du bassin du Nil, Secrétariat de la Commission du Mékong, Autorité autonome binationale du lac Titicaca, Commission Internationale pour la Protection du Rhin, Comité de Bassin Adour-Garonne, Commission internationale des frontières et des eaux entre le Mexique et les États-Unis d'Amérique ont été partagées.



Dr. Florence Grace Adongo, Directrice Executive, Initiative du Bassin du Nil (NBI)



« Les rivières et les lacs offrent encore un potentiel inexploité. La plupart des organismes de bassin africains restent faibles sur le plan institutionnel, sont confrontés à des difficultés financières et dépendent fortement du financement des bailleurs ».

## SOLUTIONS

- Crée et renforcer les cadres juridique et institutionnel pour la coopération dans les bassins transfrontaliers. Ils doivent être fondés sur le droit coutumier, les grandes conventions internationales en la matière (Conventions sur l'eau de 1992 et 1997) et les modèles pertinents que des réseaux d'acteurs tels que le RIOB permettent d'identifier et d'adapter en fonction des spécificités des bassins considérés (des cadres sophistiqués, tels que celui de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal -OMVS, ne sont pas transposables partout). Ces cadres doivent assurer la solidarité, le partage équitable et raisonnable des ressources en eau et des bénéfices tirés des infrastructures hydrauliques, le respect des principes de non-dommage et de collaboration entre les Etats riverains d'un même bassin.
- Partager des données grâce à des systèmes d'information et d'alerte permet de construire la confiance entre Etats riverains (exemple de la Commission du fleuve Mékong).
- Planifier conjointement des objectifs de long terme, des mesures (voire des infrastructures hydrauliques) ainsi que des moyens nécessaires à leur mise en œuvre avec des bénéfices tangibles pour les populations des Etats riverains (exemples: Commission Etats-Unis - Mexique - IBWC/CILA, programme « Rhin 2040 » adopté en 2020 par la Conférence des ministres des Etats-Membres de l'ICPR et fixant des objectifs spécifiques et mesurables déclinés par secteur, pour réduire en particulier les externalités négatives de la navigation fluviale et des industries, avec un bilan intermédiaire tous les six ans).
- Renforcer les mécanismes de financement durable des organismes de bassin transfrontalier, pour leur fonctionnement courant et les investissements dans des infrastructures hydrauliques résilientes.

- Développer des programmes de gestion participative impliquant les usagers, sensibiliser et éduquer les populations à l'intérêt de préserver les écosystèmes aquatiques de ces bassins transfrontaliers (exemple du lac Titicaca).

## 2. Le double défi de restaurer et maintenir la qualité de l'eau

### A. Bon état écologique des eaux

**Avec :** Agence flamande pour l'environnement, Région malgache d'Itasy, Institut de recherche hydraulique du fleuve Jaune du Ministère chinois des ressources en eau, Ministère de la protection de l'environnement et de l'agriculture de Géorgie, Ministère fédéral de l'agriculture, des forêts, des régions et de la gestion de l'eau d'Autriche, Agence de l'Eau Artois-Picardie, Autorité du bassin du lac Atitlán du Guatemala.

Mme Voahangy Ravaonorolala,  
Chef de la division infrastructure et  
développement de la Région malgache  
d'Itasy



« La qualité de la gouvernance est le pendant de la performance car en plus de garantir la cohérence, elle est le socle d'une légitimité nécessaire à toutes initiatives de développement : c'est à partir de ce constat partagé que nous avons commencé à travailler collectivement sur des solutions pérennes relatives à l'importance de la biodiversité et de l'état écologique du lac ».

## SOLUTIONS

- Renforcer le suivi des eaux par l'**augmentation du nombre de stations de contrôle in-situ** (comme en Géorgie) et la **couverture des paramètres biologiques** (avec des bio-indicateurs notamment) en complément de leurs paramètres physico-chimiques. Mieux comprendre les facteurs déterminants l'évolution du bon état écologique et établir des cartographies de l'état de la ressource permet de sensibiliser populations et décideurs aux pollutions et à l'intérêt d'une reconquête de la qualité de l'eau.
- **Planifier et mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature** (comme la **restauration des zones humides**, que la Commission Européenne a recommandé dans son intervention). En Autriche, celles-ci contribuent simultanément à l'atteinte de l'objectif de bon état écologique, à la réduction des concentrations de phosphore dans l'eau et à la réduction des risques d'inondation. En Chine, le plan stratégique pour le fleuve jaune comprend des mesures de préservation des zones humides en aval du bassin pour améliorer la qualité de l'eau et maintenir un débit suffisant pour le partage équitable de la ressource.
- **Impliquer toutes les parties prenantes dans la planification** (y compris les acteurs du privé et ceux de la recherche, par exemple sous la forme du « living lab » présenté par l'Agence flamande pour l'environnement) pour favoriser l'échange d'expériences et l'innovation.
- **Investir massivement dans la collecte et le traitement des eaux usées** doit être une priorité (comme en Autriche) pour améliorer le bon état écologique de la ressource.

## B. Coopération transfrontalière et gestion de la qualité des eaux

**Avec :** Commission mixte internationale Canada - États-Unis d'Amérique, Commission internationale des frontières et des eaux États-Unis - Mexique, Autorité du Lac Tanganyika, Commission mixte des fleuves Inde-Bangladesh, Commission du fleuve Orange-Senqu, Commission internationale du bassin de la Save, Organisation des pêches du lac Victoria.



Dr. Maria-Elena Giner,  
Commissionnaire (Section Etats-Unis), Commission de l'eau et des frontières internationales, Etats-Unis et Mexique.



« Ce qui est vraiment unique dans notre organisation c'est que nous administrons ensemble des barrages, qui sont gérés par des mexicains et des américains ».

## SOLUTIONS

- Inclure dans les accords de coopération des **dispositions relatives à la préservation de la qualité de l'eau**, comme l'obligation de prendre toutes les mesures appropriées pour prévenir, maîtriser et réduire la pollution des eaux (Conventions sur l'eau de 1992 et 1997, accords dans les bassins du Rhin et du Congo).
- Améliorer le suivi de la qualité de l'eau, en harmonisant les paramètres entre les Etats riverains d'un même bassin transfrontalier (exemple de l'Orange-Senqu) ainsi que la coordination en matière de collecte, de partage et d'analyse des données (exemple de la Save), en renforçant le réseau des **stations classiques in-situ** (exemple des 100 stations le long du Rio Grande) et en les complétant par une exploitation des **technologies de suivi satellitaire** (exemple du bassin du Congo)
- Élaborer et mettre en oeuvre un plan d'action stratégique pour lutter contre la pollution à l'échelle du bassin transfrontalier (exemple du lac Tanganyika, avec l'appui de l'Union européenne), incluant des mesures de terrain, comme le déploiement de **solutions fondées sur la nature** (exemple des mesures prises dans le bassin du Congo pour lutter contre la déforestation et l'érosion des sols et leurs impacts sur la qualité de l'eau).

## C. Agriculture et qualité des eaux

**Avec :** Perum Jasa Tirta II pour le fleuve Citarum en Indonésie, Office de l'Eau de Martinique, Organisation pour la Mise en valeur du fleuve Sénégal, Commission du bassin du lac Victoria, Collège agricole du Conseil de Bassin de Portoviejo en Équateur, Comité de bassin Seine-Normandie en Franc, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Mme Amani Alfarra, Chargé des terres et de l'eau, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



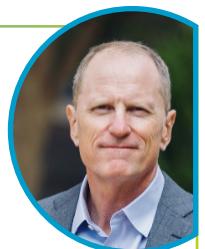
« D'ici à 2050, les besoins en nourriture augmenteront de 60 % et nous devons donc améliorer la sécurité alimentaire et la qualité de l'eau. La sécurité alimentaire s'est améliorée grâce aux engrâis et aux pesticides, mais ces progrès ont un coût ».

- Analyser les données du réseau de suivi pour mieux cibler les territoires sur lesquels poursuivre les efforts de réduction des intrants agricoles (Seine-Normandie).
- Soutenir les acteurs du secteur agricole par la formation des agriculteurs et l'appui financier au déploiement de pratiques plus durables : diversification des cultures, l'agriculture biologique et l'agroécologie (Martinique), en particulier dans ces zones vulnérables à la pollution agricole, avec des réglementations plus strictes.
- Élaborer des programmes d'action avec une approche intégrée, tenant compte des besoins de la population et des contraintes des acteurs du secteur agricole.
- Promouvoir des solutions fondées sur la nature, comme les haies, les cultures de couverture et l'agriculture sans labour (Seine-Normandie), la protection des zones humides (Martinique), la valorisation des plantes aquatiques pour améliorer la qualité de l'eau (Citarum).

### 3. Pénurie d'eau : planifier et outiller la gestion quantitative des ressources en eau au niveau du bassin

**Avec :** Centre d'information scientifique de la Commission interétatique pour l'eau en Asie centrale, Observatoire du Sahara et du Sahel, Régie de l'Eau Bordeaux Métropole, Agence de l'eau Adour-Garonne, Autorité de bassin du Murray-Darling, Confédération hydrographique de Júcar, Consortium intermunicipal des bassins des fleuves Piracicaba, Capivari et Jundiaí, Comité de bassin de la baie de Guanabara au Brésil.

M. Andrew McConville, Directeur général, Murray-Darling Basin Authority, Australie



« Face à des problèmes complexes, si un groupe de personnes peut trouver les points sur lesquels il est d'accord et se concentrer, c'est là que la collaboration commence. Au sein de la MDBA, nous adhérons à notre objectif et souhaitons que les résultats réglementaires du plan de bassin permettent de préserver les rivières pour les générations futures ».

- Réduire la demande en eau en imposant quotas et tarification de l'eau adaptés, en procédant au contrôle des points de prélèvements, en généralisant des équipements, procédés, pratiques, technologies (capteurs, télégestion) et techniques économies en eau (pour les particuliers comme pour les secteurs industriel et agricole, en particulier pour l'irrigation, le choix des cultures, l'introduction de l'agroécologie), en renouvelant les réseaux d'adduction d'eau, en réalisant des campagnes de détection et de lutte contre les fuites pour limiter les pertes, mais aussi en conduisant des campagnes de sensibilisation auprès de tous les usages (exemple des « Ambassadeurs de l'eau » de la Régie de l'eau Bordeaux Métropole).
- Développer l'approvisionnement en ressources en eau non-conventionnelles : réutilisation des eaux usées traitées et recyclage des eaux industriels (y compris circuit fermé), collecte et stockage des eaux pluviales, recyclage des eaux de drainage agricoles (exemple de l'Observatoire du Sahara et du Sahel), voire dessalement (en veillant à limiter son coût énergétique et environnemental).

- Utiliser des systèmes d'information géographique (SIG) et de modélisation hydrologique pour analyser et suivre l'évolution des ressources disponibles, de la balance hydrique et des précipitations et des prélèvements.
- Prévenir la pénurie par une planification de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) sur le long terme (plan de bassin du Murray-Darling régulant l'utilisation de l'eau), en impliquant les parties prenantes par des initiatives locales et au sein de comités de bassin en préparant des plans de prévention des sécheresses et des infrastructures hydrauliques vertes et grises tenant compte des impacts des changements climatiques (par exemple sur le remplissage des barrages et leur soutien à l'étiage).
- Gérer une pénurie exceptionnelle en prévoyant des systèmes d'alerte, des plans d'urgence, avec un approvisionnement de secours, des autorisations exceptionnelles de captage voire l'acheminement par camion-citerne et distribution d'eau embouteillée (Adour-Garonne).

## 4. Outils et mesures d'adaptation aux changements climatiques

### A. Réconcilier petit et grand cycles de l'eau : stratégie à l'échelle du bassin pour la réutilisation des eaux usées et des autres ressources en eau non-conventionnelles pour la sécurité hydrique

**Avec :** Ministère de la transition écologique et du défi démographique d'Espagne, Agence de l'eau et de l'énergie de Malte, Ministère de l'administration territoriale et des infrastructures de la République d'Arménie, Commission technique mixte permanente pour les eaux du Nil du Ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation d'Egypte, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Agence du Bassin Hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia du Royaume au Maroc, Consortium intermunicipal des bassins des fleuves Piracicaba, Capivari et Jundiaí au Brésil.

Mme Dolores Pascual Vallés,  
Directrice Générale de l'Eau,  
Ministère de la Transition  
Écologique et des Défis  
Démographiques, Espagne



« Le dessalement est utilisé en espagne depuis des décennies et cela a été un éléments fondamentale dans les îles canaries par exemple, notamment pour avoir assez d'eau pour les touristes ».

## SOLUTIONS

- Renforcer le rôle de l'Etat dans la détermination d'objectifs politiques ambitieux de développement de la réutilisation des eaux usées (et plus largement des ressources en eau non-conventionnelles), dans le pilotage de la recherche et développement pour améliorer les techniques et réduire leurs coûts et dans le financement de leur mise en oeuvre.
- Mettre en place des cadres réglementaires et de gouvernance adéquats pour répondre aux enjeux sanitaires posés par la réutilisation des eaux usées et mieux coordonner les actions relatives à la gestion des services d'eau et d'assainissement municipaux et celles relatives à la gestion des ressources en eau à l'échelle du bassin.

- Développer et mettre en œuvre une stratégie de déploiement des ressources en eau non-conventionnelles à l'échelle des bassins associant l'ensemble de ces acteurs, adopter une approche de « mix hydrique » complétant les ressources en eau de surface et les eaux souterraines par l'éventail des ressources en eau non-conventionnelles : réutilisation des eaux traitées (irrigation agricole, arrosage des parcs et jardins, industrie ; exemple du bassin Rhône-Méditerranée-Corse, avec 250 projets en cours pour 26 millions d'euros), le dessalement (exemple de l'Espagne et du Maroc), collecte et stockage des eaux de pluie (avec l'exemple des réserves de rétention d'eaux de pluie en milieu urbain dans les bassins Piracicaba, Capivari et Jundiaí au Brésil).

## B. Données et informations pour l'adaptation au changement climatique dans les bassins

**Avec:** Agence spatiale américaine -NASA, Conseil de développement de l'eau du Bangladesh, Ministère de la transition écologique et du démographique d'Espagne, Agence de l'eau et de l'énergie de Malte, Ministère de l'administration territoriale et des infrastructures de la République d'Arménie, Commission technique mixte permanente pour les eaux du Nil du Ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation d'Egypte, Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie, Autorité Binationale Autonome du système hydrique du Lac Titicaca, du fleuve Desaguadero, du Lac Poopó et du Salar de Copaisa, Fondation du lac Vesijärvi en Finlande, Grand port maritime de Bordeaux, Deltas.

M. Perry Oddo, Responsable de programme associé, Programme des ressources en eau, Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA)



« La plupart des gens ne se soucient pas de l'origine des données, ils s'intéressent surtout à ce qu'ils peuvent en faire ».

## SOLUTIONS

- Combiner les bénéfices des réseaux de suivi classique composés de stations in-situ à ceux des stations de suivi virtuelles rendues possibles par les technologies satellitaires (imageries et données satellitaires de la NASA et du CNES).
- Décentraliser la production et le stockage de données au plus près du terrain et centraliser l'accès à la donnée par des portails de métadonnées (exemple du projet STARS4Water, listant 300 bases de données).
- Développer l'analyse, l'exploitation et la valorisation des données (outils de visualisation, Systèmes d'Information Géographique, modélisations) pour améliorer l'évaluation des ressources en eau, l'identification des principaux problèmes (par exemple l'eutrophisation dans le bassin du lac Titicaca) et la sélection des mesures présentant le meilleur rapport coût / bénéfice.
- Sensibiliser les responsables politiques et financiers sur l'importance et la rentabilité des investissements sur les données et l'information pour l'adaptation, qui détermine la pertinence et l'efficacité des actions engagées (dont les choix des grandes infrastructures hydrauliques).

## C. Intégration des Solutions fondées sur la Nature pour l'adaptation au changement climatique dans les bassins

**Avec :** Office International de l'Eau, Office Français de la Biodiversité, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Université de Twente, Office de développement de l'Eau du Bangladesh, Banque Interaméricaine de Développement.

M. Andres Blanco, Spécialiste principale de l'Économie, Eau et Assainissement, Banque Interaméricaine de Développement - BID



« Les solutions fondées sur la nature peuvent contribuer à un développement équitable et durable en Amérique latine et dans les Caraïbes. Pour accroître leur pertinence, nous avons besoin d'une meilleure coordination entre les gouvernements nationaux et infranationaux, les services publics, la société civile et le secteur privé ».

- Planifier et mettre en oeuvre des programmes d'action coordonnant la mise en oeuvre des SfN à large échelle, au niveau des bassins, pour assurer l'atteinte d'une masse critique et des bénéfices comparables (et idéalement combinés) à ceux des infrastructures grises dans tous les types de milieux et territoires (exemples européens des projets SpongeWorks, NATALIE, NBRACER et Life ARTISAN, avec pour ce-dernier, piloté par l'Office français de la biodiversité, 10 sites pilotes en France ; exemple au Bangladesh du programme de plantation de mangroves).
- Mieux quantifier (avec des critères d'évaluation et des retours d'expérience) et faire connaître (aux décideurs et aux citoyens) les multiples bénéfices retirés des SfN
- Tester différents modèles économiques et faire connaître l'intérêt financier d'investir dans les SfN, dont le coût estimé est 5 fois moindre que celui de l'inaction et des aides nécessaires pour compenser les pertes et dommages dû aux impacts des changements climatiques.
- Développer un cadre juridique adapté en s'inspirant des réglementations existantes (exemple du Pérou cité par la Banque Interaméricaine de Développement - BID).

## 5. Relever le défi de l'adaptation au changement climatique : l'intérêt d'une bonne gouvernance de bassin

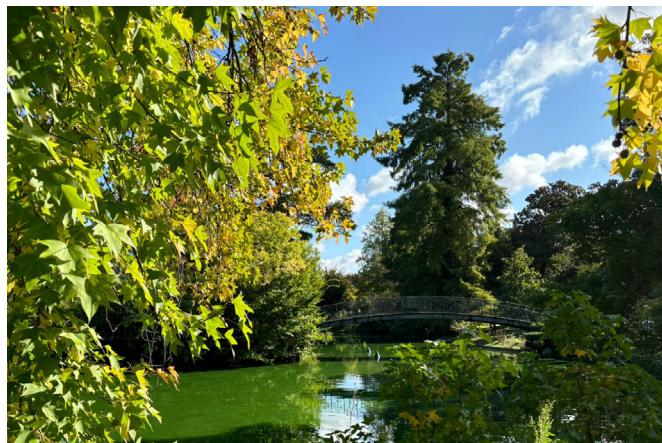
**Avec :** Agences de l'Eau Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée-Corse et Comité de Bassin Loire-Bretagne en France, Commission permanente de l'eau du bassin de l'Okavango - OKACOM, l'Organisation du Traité de Coopération Amazonienne - OTCA, et l'Autorité du bassin hydrographique du fleuve Pô, Italie, Institut national des ressources en eau de Cuba, Centre International de Coopération et d'échanges économiques et techniques du Ministère des ressources en eau de Chine, Département d'Etat des États-Unis d'Amérique.

Mme Sandrine Rocard,  
Directrice Général, Agence de l'Eau Seine-Normandie, France



« La gouvernance participative est essentielle pour exercer la responsabilité et la solidarité à travers le bassin, pour avoir une vision transversale, pour partager le même diagnostic entre les secteurs au sein du bassin, pour réduire les conflits et pour construire des ponts entre les politiques ».

- Promouvoir le bassin hydrographique comme l'échelle de gestion et de gouvernance la plus pertinente pour planifier les actions d'adaptation climatique : le mandat des organismes de bassin s'exerce à cette échelle géographique naturelle. La géographie administrative est aussi prise en compte avec l'implication des décideurs des autorités locales dans les comités de bassin associés.
- Créer et renforcer ces comités de bassin pour assurer une gouvernance participative de l'adaptation aux changements climatiques. Ces instances réunissent toutes les parties prenantes pour concilier des intérêts divergents, responsabiliser les acteurs et encourager leur solidarité.
- Adopter une approche intersectorielle de l'adaptation aux changements climatiques à l'échelle du bassin, intégrant et répondant aux enjeux de tous les secteurs (exemple de l'Organisation du traité de coopération amazonienne, qui couvre plusieurs secteurs de gestion).
- Enrichir de projections hydroclimatiques ses outils de valorisation de la donnée pour appuyer la gouvernance de l'adaptation climatique.
- La gouvernance et les investissements dans les actions d'adaptation ont un coût qu'il faut pouvoir assumer par la mise en place de mécanismes de financement durable (principe de « l'eau paye l'eau », selon lequel les usagers de l'eau assurent le financement de sa gestion).



## IV. Le RIOB en bref

**Année de création :** 1994

**Status :** Association sans but lucratif de droit Français

**Objectif Principal :** Soutenir toutes les initiatives en faveur de l'organisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au niveau des bassins versants des fleuves, lacs ou aquifères nationaux ou transfrontaliers, pour concilier croissance économique, justice sociale, protection de l'environnement et des ressources en eau et, participation de la société civile.

**Organisation :** Cette plateforme d'échange de connaissances et d'expériences est administrée par son Président et le Bureau de Liaison qui organisent le Secrétariat technique permanent assuré par l'Office International de l'Eau (OiEau). Son Assemblée Générale mondiale a lieu tous les 3 ans. La Présidence du RIOB est assurée par le Maroc, depuis l'AG de 2019, et ce, jusqu'en 2024

**Actions :** Échanges d'expériences, jumelages, événements et partenariats (avec l'OCDE sur la gouvernance de l'eau, avec la CEE-ONU sur la coopération transfrontalière et l'adaptation au changement climatique). Mise à disposition de l'expertise du Secrétariat technique permanent assuré par l'OiEau : appui technique et institutionnel, formation, données et systèmes d'information.

**Réseau :** 192 Organismes-Membres (organismes de bassins, administrations gouvernementales chargées de l'eau, organisations de coopération bi ou multilatérale) et Observateurs Permanents dans 88 pays

### Implémentation

8 réseaux régionaux, pour renforcer les liens entre les Organismes-Membres de pays voisins, développer les activités collectives du RIOB dans la région, organiser des activités communes d'intérêt général.

